Stage 3ème 2023-2024

publié le 27/06/2023

Madame, Monsieur,

Les élèves de troisième de l'année scolaire prochaine effectuent chaque année un stage en entreprise d'une durée de 4 jours.

Celui-ci se déroulera du mardi 14 au vendredi 17 novembre 2023.

Cette activité s'inscrit dans un processus global visant à aider l'élève dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation.
Le choix du stage peut être en rapport avec la profession envisagée par l'élève plus tard mais ce n'est pas impératif. Il s'agit de permettre à nos collégiens de découvrir une autre réalité, d'approcher le monde du travail et de s'enrichir humainement de cette expérience.

Il est important de débuter la recherche dès la période estivale.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de la convention de stage à faire signer par l'entreprise.

Document joint

2___convention_de_stage_3eme_generale_ (PDF de 322.2 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.